

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE POLICE DU 20 DÉCEMBRE 2022

### Présents :

Michael GOBLET d'ALVIELLA  
Emmanuel BURTON, Thierry CHAMPAGNE, Xavier DUBOIS, Julien BREUER,  
CHEVALIER Anne, ECTORS Axel, EYLENBOSCH Vincent, FRERE-RICHARD Martine, LABAR Jean Paul,  
LAGNEAU Stéphane, LAROCHE Mélanie, LEFRANCO Bérangère, PARIS Marie, PETRONIN Olivier, PIERRE  
Michel, SMETS Laurence, TRAORE Charles, VAN HEMMELEN Shirley, WARNANT Geneviève, YAHIA SOUAD  
Conseillers ;

Bourgmestre-Président ;

Bourgmestres ;

Sylvie DELVAUX,  
Séverine RUCQUOY

Chef de corps ;  
Secrétaire.

Excusés : Mesdames FRERE-RICHARD M., LEFRANCO B. et SMETS L., ainsi que Messieurs EYLENBOSCH V. et TRAORE C sont excusés.

---

*Monsieur le Président ouvre la séance du Conseil de police, en présentiel, à dix-huit heures cinq.*

*En ouvrant la séance, Monsieur le Président demande aux membres du Conseil de police leur accord pour ajouter à l'ordre du jour l'approbation du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2022, les Conseillers ayant tous reçu préalablement le projet de procès-verbal avec la Convocation à la présente séance. Cette demande est acceptée à l'unanimité.*

### Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Le Conseil de police, en séance publique, approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil de police du 10 octobre 2022.

### 1. Organisation – Modification du cadre organique - Transfert des places d'INP du service Jeunesse au sein du service SLR.

Le Conseil de police en séance publique,

Vu le cadre organique actuel, approuvé par le Conseil de police en sa séance du 2 juillet 2020 comprenant une place d'agent de police au sein du Service de proximité ;

Vu les articles 38 et 47 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux ;

Vu l'arrêté royal du 5 septembre 2001, déterminant l'effectif minimal du personnel opérationnel et du personnel administratif et logistique de la police locale ;

Vu l'arrêté royal du 7 décembre 2001, déterminant les normes d'encadrement des membres du personnel de la police locale ;

Vu la loi du 24 mars 1999 organisant les relations entre les autorités publiques et les organisations syndicales du personnel des services de police ;

Considérant que Madame Catherine FRISQUE – unique Agent de police (AGP) de la Zone de police part à la pension au 1<sup>er</sup> mai 2023 ;

Considérant qu'une place d'AGP n'a plus de plus-value au sein de la Zone de police Orne-Thyle telle qu'elle est organisée actuellement ;

Considérant dès lors qu'il ne serait pas opportun de ne pas remplacer l'AGP FRISQUE par un nouvel AGP ;

Considérant qu'il serait plus opportun de remplacer l'AGP FRISQUE par un Inspecteur de police ;

**Décide, à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : de modifier le cadre organique de la Zone de police en modifiant la place d'AGP (Agent de police) vers une place d'INP (Inspecteur de police) à la date du départ à la pension de l'AGP FRISQUE, à savoir le 1<sup>er</sup> mai 2023 ;

**Article 2** : d'approuver le nouveau tableau organique de la Zone de police à partir du 1<sup>er</sup> mai, comme ci-dessous :

TO actuel (approuvé conseil 02/07/2020)		
TOTAL AGP	1	
TOTAL INP	58	
TOTAL INPP	13	
TOTAL CP	4	
TOTAL CDP	1	OPS:
		77
TOTAL OUV	3	
TOTAL EMP	3	
TOTAL ASS	6	
TOTAL CNT	3	
TOTAL CSL	1	Calog:
		16
TO TOTAL ZP	93	

NOUVEAU TO – Conseil du 20/12/2022		
TOTAL AGP	0	
TOTAL INP	59	
TOTAL INPP	13	
TOTAL CP	4	
TOTAL CDP	1	OPS:
		77
TOTAL OUV	3	
TOTAL EMP	3	
TOTAL ASS	6	
TOTAL CNT	3	
TOTAL CSL	1	Calog:
		16
TO TOTAL ZP	93	

**Article 3** : de transmettre la présente délibération à Monsieur le Gouverneur de la Province du Brabant wallon pour approbation, ainsi qu'à la Région wallonne.

## 2. **Personnel – demande de renouvellement de mandat du Chef de corps.**

Le Conseil de police, en séance publique,

Vu la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégrée, structuré à deux niveaux, notamment les articles 49 ;

Vu la loi du 26 avril 2002 relative aux éléments essentiels du statut des membres du personnel des services de police, notamment les articles 74 à 76quater ;

Vu l'arrêté royal du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police, notamment les articles VII.III.87 et suivants ;

Vu l'arrêté royal du 19 avril 2002 fixant certaines dispositions statutaires spécifiques relatives aux personnes désignées à certains emplois de la police fédérale, de la police locale et de l'inspection générale de la police fédérale et de la police locale ;

Vu la circulaire ministérielle GPI 43 du 28 février 2005 relative aux directives concernant la requête en renouvellement de certains mandataires ;

Vu la circulaire ministérielle ZPZ 25 du 07 décembre 2005 relative aux procédures de renouvellement et de désignation « en régime » du mandat de Chef de corps ;

Vu l'arrêté royal du 2 septembre 2018 par lequel Madame Sylvie DELVAUX est désignée dans l'emploi de Chef de corps de la Zone de police Orne-Thyle pour un terme de cinq ans à dater du 1<sup>er</sup> octobre 2018 ;

Vu la demande de la Chef de corps souhaitant voir son mandat de Chef de corps prolongé pour un terme de cinq ans à dater du 1<sup>er</sup> octobre 2023, demande à laquelle est notamment annexé son rapport synoptique ;

Considérant qu'il s'indique de communiquer cette requête au Président de la Commission d'évaluation compétente et de le charger d'entamer la procédure pour l'évaluation du renouvellement ;

Sur proposition du Collège de police réuni en séance du 7 novembre 2022 ;

**Décide, à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : de prendre acte de la demande de Madame Sylvie DELVAUX de renouveler son mandat de Chef de corps pour un terme de cinq ans à dater du 1<sup>er</sup> octobre 2023 ;

**Article 2** : de communiquer cette requête au Président de la Commission d'évaluation compétente, M. Michaël GOBLET D'ALVIELLA, Président du Collège et du Conseil de police, et de le charger d'entamer la procédure pour l'évaluation du renouvellement ;

**Article 3** : de charger Madame Séverine RUCQUOY, Secrétaire du Collège et du Conseil de police de la Zone de police Orne-Thyle, d'assurer le secrétariat de la Commission d'évaluation compétente.

### **3. Budget 2023 – Pour approbation.**

Le Conseil de police,

**Approuve à l'unanimité** le budget de la Zone de police Orne-Thyle, pour l'exercice 2023.

Les montants s'établissent comme suit :

#### **Service ordinaire**

- Recettes : 8.899.868,12 €
- Dépenses : 8.899.868,12 €
- Boni : 0 €

#### **Service extraordinaire**

- Recettes : 280.550,00 €
- Dépenses : 280.550,00 €
- Boni : 0 €

La présente décision sera soumise aux formalités de l'enquête publique et transmise ensuite à Monsieur le Gouverneur de la Province du Brabant wallon pour approbation.

### **4. Patrimoine – Déclassement du matériel informatique - Pour approbation du Conseil de police**

Le Conseil de police, en séance publique,

Vu l'obsolescence ou la vétusté de certains appareils informatiques et bureautiques cités dans les listes suivantes ;

Attendu que le matériel listé a été remplacé entre-temps par du matériel neuf plus performant par rapport aux usages qui en sont faits et est donc actuellement non utilisé ;

- 15 PC

#### **Pc (tour)**

<b><u>Marque</u></b>	<b><u>N de série</u></b>	<b><u>Année</u></b>
Priminfo	92153452	2013
Priminfo	91993783	2016
Priminfo	91659644	2016
Priminfo	92379456	2013
Priminfo	92379459	2013
Priminfo	91486295	2014
Priminfo	91659652	2014
Priminfo	91993795	2016
Priminfo	92153442	2014
Priminfo	91257638	2014
Priminfo	91257683	2013
Priminfo	92153432	2013

Priminfo	91993787	2014
Priminfo	91257653	2016
Priminfo	YKJR016309	Avant 2010
<b>Total</b>	<b>15</b>	

- 12 écrans

<u>Ecran</u>	-	
<u>Marque</u>	<u>Numéro de série</u>	<u>Année</u>
Priminfo	DL4A1226035127	avant 2010
Priminfo	YESW206734	avant 2010
Priminfo	F8585024	avant 2010
Priminfo	YESW637168	avant 2010
Priminfo	F861124	avant 2010
Priminfo	YESW202724	avant 2010
Priminfo	YESV019521	avant 2010
Priminfo	YESV019935	avant 2010
Priminfo	YESW637162	avant 2010
Priminfo	YESW637406	avant 2010
Priminfo	MY20H9XS400030X	avant 2010
Priminfo	YESF603041	avant 2010
<b>Total</b>	<b>12</b>	

- 2 switches

<u>Switch</u>	-	
<u>Marque</u>	<u>Numéro de série</u>	<u>Année</u>
TP-link	EVO-FSH8R60300050	Avant 2010
Obis-Link	9482304661	Avant 2010
<b>Total</b>	<b>2</b>	

- 2 oreillettes

<u>Marque</u>	<u>Numéro de série</u>
CARTONICS	1234567908106

- 7 Smartphones

<u>Smartphone</u>	-	
<u>Marque</u>	<u>IMEI</u>	<u>Année</u>
Motorola G9	356507088325653	2017
Motorola G9	356507088324250	2017
Motorola G9	356507088325778	2017
Motorola G9	356507088325950	2017
Motorola G9	356507088325232	2017
Motorola G9	356507088326479	2017
Motorola G9	351923090248558	2017
<b>Total</b>	<b>7</b>	

- 7 GSM (non-smartphone)

<u>GSM</u>		
<u>Marque</u>	<u>EMEI</u>	<u>Année</u>
Nokia	358178/03/147566/0	avant 2010
Samsung	358178/03/069178/8	avant 2010
Nokia	357412/04/927228/5	avant 2010
Nokia	354886080887122	avant 2010
Nokia	354886080886710	avant 2010
Samsung	353603/05/630828/5	avant 2010
Nokia	359337/02/648386/0	avant 2010
<b>Total</b>	<b>7</b>	

- 5 téléphones fixes sans fil

<u>Téléphone fixe sans fil</u>		
<u>Marque</u>	<u>N° de série</u>	<u>Année</u>
Belgacom	M208360C4BU3815	Avant 2010
Proximus	Il y en a 4 mais n° de série inconnue	
<b>Total</b>	<b>5</b>	

- 1 répondeur datant avant 2010 :

<u>Marque</u>	<u>Numéro de série</u>
BELGACOM	32612376

- 5 appareils photo

<u>Appareil photo</u>		
<u>Marque</u>	<u>Numéro de série</u>	<u>Année</u>
Samsung	9474C30B6220042	2014
Samsung	46NTCNCD7000CBM	Avant 2010
Panasonic	Pas de n° de série	Avant 2010
SONY	7706862	Avant 2010
CANON	Pas de N° de série	Avant 2010
<b>Total</b>	<b>3</b>	

- 7 GPS

- 1 émetteur stéréo pour application d'écoute Evolution G3, Wireless Monitor Set, de marque Sennheiser, datant de 2018 : le matériel a été acheté dans le cadre des TAM mais n'a finalement pas pu être utilisé pour des raisons techniques.

Attendu que le matériel pourrait en partie être revendu ;

Attendu que ce qui ne peut être revendu doit être recyclé en vue d'un reconditionnement ou faire l'objet d'un traitement de déchets spécifique ;

Considérant que toutes les données figurant sur le matériel informatique doivent être totalement effacées par des logiciels adéquats, ou, le cas échéant, les disques durs détruits complètement avant la revente ou le recyclage ;

**Décide, à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : De procéder au déclassement de ce matériel ;

**Article 2** : De charger la Zone de police de procéder à la revente ou au recyclage du matériel listé via des canaux spécifiques et par des moyens appropriés, dans le respect des normes de sécurité des données et d'environnement.

**7. Patrimoine – Matériel informatique - Acquisition d'un UPS (Uninterruptible Power Supply - Alimentation électrique d'urgence et temporaire) – Pour approbation**

Le Conseil de police, en séance publique,

Vu la demande du service Informatique d'acquérir pour la Zone de police une alimentation électrique d'urgence, qui permet de pallier les pannes électriques et de préserver les données se trouvant sur les serveurs de la Zone ;

Attendu que le service ICT soutient cette demande en vue d'avoir une meilleure gestion des risques informatiques au sein de la Zone de police ;

Vu les offres de prix reçues :

<b>FOURNISSEUR 1</b>	<b>FOURNISSEUR 2</b>	<b>FOURNISSEUR 3</b>
<p><b>Nom :</b>  <b><i>B&amp;B computer Solutions SPRL</i></b>  <i>Rue Laid Burniat, 3</i>  <i>1348 Louvain-La-Neuve</i></p>	<p><b>Nom :</b>  <b><i>UpFront SPRL</i></b>  <i>Rue de la Technique, 15</i>  <i>1400 Nivelles</i></p>	<p><b>Nom :</b>  <b><i>Inmac Wstore.be</i></b></p>
<p><b>Description :</b>  <b>UPS Double Conversion Online UPS - 3 kVA/2.40 kW</b>            APC by Schneider Electric Easy UPS Double Conversion Online UPS            - 3 kVA/2.40 kW - 4U Tower - 4 Hour Recharge - 12.70 Minute Standby            - 230 V AC Input - 220 V AC, 230 V AC, 240 V AC Output - 6 x IEC 60320 C13, 1 x IEC 60320 C19 - Single Phase - Serial Port</p>	<p>Eaton 9PX 9PX8KIRTNBP - UPS (rack-mountable / external) - AC            200/208/220/230/240/250 V - 7.2 kW - 8000 VA - Ethernet 10/100, RS-232, USB - PFC - 6U - 19  <i>UPS Rack, incluant kit rack, bypass de maintenance manuel et carte réseau</i>  <i>Autonomie UPS : 7 minutes @ +/- 6500W</i>            Eaton 9PX EBM 240V - Battery Module  <i>Autonomie UPS + 1x EBM : 18 minutes @ +/- 6500W</i>  <i>Autonomie UPS + 2x EBM : 30 minutes @ +/- 6500W</i>  <i>Autonomie UPS + 3x EBM : 42 minutes @ +/- 6500W</i>  <i>Autonomie UPS + 4x EBM : 58 minutes @ +/- 6500W</i>            Eaton Rack kit 9PX/9SX</p> <p>Options :</p> <p>Environmental Monitoring Probe gen 2            Eaton Warranty+1 Extended service agreement replacement - 1year (UPS)            Eaton Warranty+1 - Warranty - On-site - Exchange - Electronic and Physical Service (par EBM)            Eaton Warranty+3 Extended service agreement 3 years (UPS)            Eaton Warranty+ 3 - Warranty - On-site - Exchange – Electronic and Physical Service (par EBM)            Shipping cost</p>	<p><b>Description :</b>            APC Smart-UPS SRT 3000VA            RM Onduleur (montable sur Rack/extern)            USB-connecteurs de sortie : 10 2U – noir avec APC UPS Network management card            AP9631 pour P/N : AR4018SPX432</p>
<p><b>Prix HTVA : 2.250,65 €</b></p>	<p><b>Prix HTVA : 9.729,81 €</b></p>	<p><b>Prix HTVA : 3.682,60 €</b></p>

<u>Total réductions</u> : 118,45 €		
<b><u>Prix Total TVAC</u> : 2.723,29 €</b>	<b><u>Prix Total TVAC</u> : 11.773,07 €</b>	<b><u>Prix Total TVAC</u> : 4.419,12€</b>
Même article : moins cher	Article similaire avec plus grande capacité : Plus cher (mais pas nécessaire)	Article similaire : plus cher

Considérant que le la société B&B COMPUTER SOLUTIONS SPRL propose l'article au prix le plus bas ;

Considérant l'avis du service ICT de la Zone de police ;

Attendu que le crédit disponible à l'article 330/74253.2022 est de 8943.79 € ;

**Décide, à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : d'approuver l'achat d'un UPS pour la Zone de police ;

**Article 2** : de passer commande auprès de la société B&B COMPUTER SOLUTIONS SPRL pour un montant de **2.723,29 € TVAC**.

**Article 3** : de couvrir cette dépense par les crédits inscrits à l'article 330/74253.2022 du budget extraordinaire de l'exercice 2022 ;

**Article 4** : de transmettre copie de la présente délibération à Monsieur le Gouverneur de la Province du Brabant wallon.

#### **8. Patrimoine – Acquisition d'un switch 48 ports - Pour accord au Conseil de police.**

Le Conseil de police, en séance publique,

Vu les besoins au niveau informatique afin d'avoir une approche orientée sécurité pour les réseaux Ethernet ;

Vu les offres de prix reçues :

<b>FOURNISSEUR 1</b>	<b>FOURNISSEUR 2</b>	<b>FOURNISSEUR 3</b>
<u>Nom</u> : <b>B&amp;B computer Solutions SPRL</b> Rue Laid Burniat, 3 1348 Louvain-La-Neuve	<u>Nom</u> : <b>UpFront SPRL</b> Rue de la Technique, 15 1400 Nivelles	<u>Nom</u> : <b>Bechtle</b> Knooppunt 6 3910 Neerpelt
<u>Description</u> : * Fortinet Switch 124E L2 switch – 24xGE RJ45 ports, 4xGE SPF slots, Fanless, Fortigate Switch controller Compatible * FortiCare Premium Support 5years Forticare Premium ticket handling, Advanced Hardware Remplacement (NBD), Firmware and General Upgrades 5 years	<u>Description</u> : * Fortinet FortiSwitch 148E - L2+ managed switch with 48GE port + 1,00 922,22 4SFP Fortinet FortiSwitch-148E 1 Year FortiCare Premium Support *Fortinet FortiSwitch-148F is a performance/price competitive L2+ management switch with 48x GE port + 4x SFP+ port + 1x RJ45 Console FortiSwitch-148F 1 Year FortiCare Premium Support Shipping cost	<u>Description</u> : Fortinet Fortiswitch 124 E Switch (FS-124 E – EU)
<u>Prix HTVA</u> : 1769.34 €	<u>Prix HTVA</u> : 2199.13 €	<u>Prix HTVA</u> : 564.99 €
<b>Total réductions</b> : 86.66 €	Néant	Néant
<b><u>Prix Total TVAC</u></b> : 2140.90 €	<b><u>Prix Total TVAC</u></b> : 2660.95 €	<b><u>Prix Total TVAC</u></b> : 1355.98 €



**Police**

**ZONE DE POLICE  
ORNE-THYLE  
5270**

**Présents :**

Michael GOBLET d'ALVIELLA  
Emmanuel BURTON, Thierry CHAMPAGNE, Xavier DUBOIS, Julien BREUER,

Bourgmestre-Président ;

Bourgmestres ;

CHEVALIER Anne, ECTORS Axel, EYLENBOSCH Vincent, FRERE RICHARD  
Martine, FRANÇOIS Jean-Jacques, LABAR Jean Paul, LAGNEAU Stéphane,  
LAROCHE Mélanie, LEFRANCO Bérangère, PARIS Marie, PETRONIN Olivier,  
PIERRE Michel, SMETS Laurence, TRAORE Charles, VAN HEMELEN Shirley,  
WARNANT Cécile YAHIA SOUAD,

Conseillers ;

Sylvie DELVAUX  
Séverine RUCQUOY

Chef de corps ;  
Secrétaire.

Article similaire : 2x24 ports Plus cher	Article similaire : 48 ports Plus cher	Article similaire : 2 x24 ports Moins cher (pas disponible pour le moment)
---	---	--

Considérant l'avis du service ICT de la Zone de police selon lequel l'offre qui correspond le mieux aux besoins du service Informatique a été remise par la société B&B COMPUTER SOLUTIONS SPRL ;

Considérant par ailleurs la conjoncture actuelle et les difficultés sur les marchés informatiques en termes d'approvisionnement du matériel ;

Attendu que le crédit disponible à l'article 330/74253.2022 est de 8.943,79 € ;

Considérant toutefois que l'argent public doit être dépensé avec la plus grande rigueur et que la société BECHTLE offre un matériel similaire et moins cher, mais n'a pas de stock actuellement ;

**Décide, à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : d'approuver l'achat de deux Switch 24 ports de marque Fortinet et d'appliquer un système d'achat en cascade.

**Article 2** : de passer commande auprès de la firme BECHTLE NV pour un montant de 1.355,98 € si l'article est à nouveau disponible endéans le mois de décembre.

**Article 3** : de passer commande auprès de la firme B&B computer Solutions SPRL pour un montant de 2.140,90 € dans le cas où la firme BECHTLE NV ne pourrait pas honorer la commande dans les délais impartis ;

**Article 4** : de couvrir cette dépense par les crédits inscrits à l'article 330/74253.2022 du budget extraordinaire de l'exercice 2022 ;

**Article 5** : de transmettre copie de la présente délibération à Monsieur le Gouverneur de la Province du Brabant wallon.

**9. Patrimoine – Acquisition d'une BLACK BOX dans le cadre du système Track and Trace de FOCUS – Pour approbation.**

Le Conseil de police, en séance publique,

Vu l'achat d'un véhicule d'intervention (VW Passat) approuvé par le Conseil de police du 9 février 2022 en remplacement d'un VW CADDY déclassé suite aux inondations ;

Attendu que ce véhicule devrait être livré au mois de mars 2023, qu'il est temps de penser à son équipement ;

Attendu que chaque véhicule d'intervention, dans une logique de contrôle interne performant, doit être pourvu d'un système de *tracking* qui permet la géolocalisation, mais aussi la récolte de données telles que la vitesse, l'usage des feux bleus et du bitonal ;



Attendu que le Conseil de police, en sa séance du 15 décembre 2021, a approuvé le Protocole de coopération interzonale FOCUS, réglant notamment les relations financières entre les contractants et les possibilités de cofinancement ;

Attendu que dans le cadre de la coopération interzonale FOCUS, la Zone a la possibilité d'acquérir du matériel adéquat : Track and Trace – Black Box pour véhicule compatible avec l'application PATLOC de FOCUS ;

Vu les coûts annoncés par la Zone d'Anvers :

- Blackbox = 577,04 €
- Carte SIM spécifique = 3,03 €

Attendu que le crédit disponible à l'article 330/74253.2022 est de 8.943,79 € ;

**Décide, à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : d'approuver l'acquisition d'une Black Box pour le futur véhicule VW PASSAT de l'intervention pour un montant de **580,07 € TVAC** ;

**Article 2** : de passer commande auprès de la zone d'Anvers dans le cadre de la coopération interzonale FOCUS ;

**Article 3** : de couvrir cette dépense par les crédits inscrits à l'article 330/74253.2022 du budget extraordinaire de l'exercice 2022 ;

**Article 4** : de transmettre copie de la présente délibération à Monsieur le Gouverneur de la Province du Brabant wallon.

#### **10. Patrimoine - Commande d'une capsule vidéo promotionnelle de la Zone de police – Pour approbation.**

Le Conseil de police, en séance publique,

Considérant d'une part le nouveau système de recrutement de la police intégrée, qui déporte une partie de la charge du recrutement aux zones de police ;

Considérant d'autre part le déploiement de la société de communication qui est la nôtre actuellement ;

Attendu qu'il est dès lors nécessaire de nos jours d'offrir une vitrine de la Zone de police Orne-Thyle auprès des potentiels candidats policiers ;

Considérant que les réseaux sociaux et Internet deviennent le moyen de diffusion privilégié ; que les photos ou les messages seuls ne suffisent plus à être suffisamment attractifs ;

Considérant que la capsule vidéo de 2 à 3 minutes, de par sa courte durée et son format, permet de remplir cette mission sur différents canaux de communication ;

Vu les offres de prix reçues, à savoir :

FOURNISSEUR 1	FOURNISSEUR 2	FOURNISSEUR 3	FOURNISSEUR 4
<i>Nom :</i> <b>Elastic Production SRL</b> Avenue Monseigneur, 15 1330 Rixensart	<i>Nom :</i> <b>Pics Capture Photography</b> Rue de la Station, 148 6181 Gouvy-Lez-Piéton	<i>Nom :</i> <b>Priintr - creating brand experience</b> 2, rue Fond Cattelain. 1435 Mont-Saint-Guibert.	<i>Nom :</i> <b>CallistoProduction et consultance média (via TVCOM)</b> Rue Eugène Thibaut, 1c 5000 Namur
<i>Description :</i> Capsule promotionnelle réalisée par une équipe pro – story board, création graphique, cadreur, journaliste Matériel professionnel 1 <sup>ère</sup> option : Sans interview du personnel de la zone	<i>Description :</i> Réunion préalable Journée de prises de vue (8h) Travail de post-production (montage + étalonnage)	<i>Description :</i> Réunion de pré production 2 demi-journées de tournage Montage / post production Bande son incluse Méthodologie : s'asseoir une première fois ensemble pour définir les valeurs à partager dans la vidéo et définir comment nous allons véhiculer ces valeurs dans la vidéo.	<i>Description :</i> Pré production : Main d'œuvre Storyboard Créations graphiques Production de la capsule : Main d'œuvre, Cadreur Journaliste / animateur

		Nous avons prévu deux demi-journées de tournage. Il se donc nécessaire d'organiser le tournage avec les personnes devant être présente. La vidéo sera accompagnée d'une musique de fond. Une interview pour également y être intégrée. La tout sera capté avec du matériel professionnel.	Matériel : S5+objectifs+steady cam Kits micro HF Green Key Post production : Main d'oeuvre, Monteur Divers : Coordination Proposent une vidéo un peu plus longue
<u>Prix HTVA</u> : 2.892,56 €	<u>Prix HTVA</u> : 650 €	<u>Prix HTVA</u> : 1.600 €	<u>Prix HTVA</u> : 2.780€
<u>Prix TVAC</u> : 3.500 €	<u>Prix TVAC</u> : 786,50 €	<u>Prix TVAC</u> : 1.936€	<u>Prix TVAC</u> : 3.363,38 €
2 <sup>ème</sup> option : Avec interview de certains membres « clés » du personnel de la Zone			Option 2 3 capsules de 2 à 3 min 4.850 € HTVA
<u>Prix TVAC</u> : 4.300 €			<u>Prix TVAC</u> : 5.868,5 €
Réalisation professionnelle Plus cher	Réalisation moins professionnelle (collègue d'une autre ZP en activité complémentaire) Moins cher	Réalisation professionnelle : moins cher	Réalisation professionnelle Plus cher

Considérant qu'il est essentiel de véhiculer une image juste, valorisante et représentative des valeurs de la Zone de police auprès des citoyens et des jeunes (futurs candidats ou interlocuteurs potentiels) ;

Considérant qu'un travail en amont a été réalisé au sein de la Zone de police quant aux valeurs et aux points positifs à mettre en avant dans la communication notamment via cette capsule vidéo ;

Considérant qu'il est préférable de se tourner vers un professionnel en communication et de la réalisation afin de pouvoir obtenir un produit très qualitatif, sans quoi le but ne serait pas atteint ;

Considérant qu'il est un travail délicat de mettre en scène des valeurs et des points d'attraction tels que le respect, l'efficacité, la promotion sociale, la convivialité,...

Considérant que notre Zone de police n'a pas d'intérêt à faire produire une capsule vidéo qui pourrait être interchangeable ou qui ne montrerait que les aspects matériels de la Zone de police ;

Considérant que cette capsule vidéo serait également mise à disposition des membres du personnel et participerait à l'élaboration de la culture de la Zone de police ;

Vu la société PICS CAPTURE PHOTOGRAPHY qui propose le prix le plus bas mais n'offre pas une garantie de résultat souhaité, s'agissant d'une seconde activité et n'ayant pas de méthodologie particulièrement adaptée ;

Vu la société PRIINTR, professionnelle de la communication dont la méthodologie est adaptée au but recherché, qui propose un prix plus bas que les deux autres sociétés professionnelles ;

Attendu que le crédit disponible à l'article 330/74253.2022 est de 8.943,79 € ;

**Décide, à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : d'approuver la commande d'une capsule vidéo promotionnelle de 2 à 3 minutes.

**Article 2** : de passer commande auprès de la société PRIINTR pour un montant de **1.936 € TVAC**.

**Article 3** : de couvrir cette dépense par les crédits inscrits à l'article 330/74253.2022 du budget extraordinaire de l'exercice 2022.

**Article 4** : de transmettre copie de la présente délibération à Monsieur le Gouverneur de la Province du Brabant wallon.

## **11. Logistique - Rapport sur les achats à l'extraordinaire.**

Le Conseil de police, en séance publique,

Vu la délibération du Conseil de police du 20 avril 2022, donnant délégation au Collège de police l'exercice de ses compétences de choix du mode de passation et de fixation des conditions des marchés publics relevant du budget extraordinaire dont la valeur ne dépasse pas

30.000€ HTVA et de charger le Collège de police de donner régulièrement information au Conseil de police des marchés publics lancés sous couvert des présentes délégations ;

**Prend connaissance** des achats à l'extraordinaire :

- Un vélo électrique pour le service de Proximité pour un montant de 1.964 € TVAC – Collège de police du 10 octobre 2022 ;
- 2 laptops pour la DIP pour un montant de 1.882,95 € TVAC – Collège du 7 novembre 2022 ;
- 7 chaises de bureau pour un montant de 1.852,73 € TVAC – Collège du 7 novembre 2022 ;
- 4 tablettes pour les services de police de proximité pour un montant de 2.685,60 € TVAC – Collège du 7 novembre 2022 ;
- 15 écrans pour PC pour un montant de 2.967,00 € TVAC – Collège du 7 novembre 2022 ;
- Une barre de traction pour un montant total de 143,20 € TVAC – Collège du 2 décembre 2022 ;
- 6 disques de musculation pour un montant total de 192,95 € TVAC – Collège du 2 décembre 2022 ;
- 3 Kettlebells pour un montant total de 83,85 € TVAC – Collège du 2 décembre 2022 ;
- 7 gilets pare-balles de classe 4 pour un montant total de 4.230,45 € TVAC -Collège du 2 décembre 2022 ;
- L'application WOCODO V2 pour un montant de 2.040,00 € TVAC – Collège du 2 décembre 2022.

**12. Personnel – Prestation de serment de Madame Alizée DESCAMPS, Inspecteur de police au service Intervention.**

L'agent ci-après a prêté serment entre les mains de Monsieur le Président :

- Madame Alizée DESCAMPS, Inspecteur au Service Intervention.

*L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à dix-neuf heures.*

La Secrétaire,

Le Président,

Séverine Rucquoy

Michael Goblet d'Alviella

---